



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Concours de réorientation universitaire
(Session 2011)

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique porte à la connaissance des étudiants de la première année au titre de l'année universitaire en cours (nouveaux ou redoublants une seule fois) que les Universités et la Direction Générale des Etudes Technologiques, organisent des concours de réorientation universitaire (session 2011) et ce conformément aux procédures en vigueur.

- Les droits de participation aux concours sont fixés à trente dinars (30 DT) conformément au décret N°1419/1995 du 31 juillet 1995 concernant la fixation de la participation financière des étudiants à la vie universitaire et qui est modifié et complété par le décret N°1359/1997 du 14 juillet 1997.
- Les concours de réorientation universitaire comporteront deux ou trois épreuves concernant les programmes officiels de la quatrième année de l'enseignement secondaire, et il sera annoncé auparavant le nombre d'épreuves et leur nature et ce pour chaque concours.
- Les sujets des épreuves des spécialités concernées et leurs dates seront unifiés pour tous les établissements d'une même université ou de la direction générale des études technologiques.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent participer aux concours de réorientation universitaire les étudiants en première année selon les cas suivants :

- Les détenteurs d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent obtenu en 2010.
- Les détenteurs d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent obtenu en 2009 et n'ayant pas passé en deuxième année (les redoublants, ceux qui ont fait le retrait de leur inscription et les non orientés des détenteurs d'un bac étranger ou d'un bac mission).

MODALITES DE PARTICIPATION

- Le communiqué des concours de réorientation universitaire (session 2011), sera publié dans les journaux, affiché dans les établissements universitaires et mis en ligne sur les sites **www.mes.tn** et **www.orientation.tn** ainsi que sur les sites des universités mentionnés à la fin de ce communiqué.

- Les étudiants peuvent retirer la fiche de candidature aux concours qui mentionne les pièces demandées, à partir des sites « web » des universités cités dans le présent communiqué, ou directement des universités concernées ou de la direction générales des études technologiques.
- Chaque étudiant peut participer à un ou plusieurs concours ouverts dans une même université ou dans plusieurs universités ou dans l'un des instituts supérieurs des études technologiques selon le calendrier des épreuves.
- Le candidat adresse sa fiche de candidature, dûment remplie et accompagnée des pièces demandées dans les délais fixés par l'université concernée ou la direction générale des études technologiques et il est recommandé de vérifier la date de clôture des candidatures de chaque université ou de la direction générale des études technologiques.
- Les demandes de candidature doivent être adressées obligatoirement à l'université dont dépend l'institution universitaire ou l'institut supérieur des études technologiques, relevant de la Direction Générale des Etudes Technologiques, où le candidat souhaite poursuivre ses études.
- Les droits de participation aux concours fixés à trente dinars (**30 DT**) par filière ou groupe de filières à épreuves communes, doivent être versés au compte courant indiqué sur la fiche de candidature de l'université concernée ou la direction générale des études technologiques

REMARQUES IMPORTANTES

- Les filières ayant des épreuves communes seront mentionnées dans le calendrier des épreuves annoncé par les universités et la direction générale des études technologiques.
- Toute demande incomplète ou adressée après les délais, ne sera pas prise en considération.
- Les filières demandées par chaque candidat doivent être choisies parmi celles qui figurent dans le guide de l'orientation universitaire pour l'année 2010 et ce conformément à la nature de son baccalauréat.
- Sont exclues des concours de réorientation, les institutions et les filières suivantes :
 - Institut National des Sciences Appliquées et de Technologie (INSAT).
 - L'Institut Supérieur de Documentation.
 - L'Institut Supérieur de Promotion des Handicapés.
 - Les Instituts Supérieurs de Sport et d'Education Physique.
 - Les cycles préparatoires aux cycles d'ingénieurs.
 - La licence fondamentale en sciences de l'information et de la communication à l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information.
 - La licence appliquée en administration des affaires aux Instituts Supérieurs des Etudes Technologiques.
 - La licence appliquée en marketing aux Instituts Supérieurs des Etudes Technologiques.
 - La licence appliquée en orthophonie, hygiène, obstétrique, techniques alimentaires, nutrition et secrétariat médical et documentation aux écoles supérieures des sciences et techniques de la santé.
- L'admission au concours sera automatique si le nombre des candidatures est inférieur ou égal au nombre de places ouvertes.

- Les admis aux concours de réorientation universitaire bénéficieront d'une première inscription.
- Les candidats déclarés admis aux concours de réorientation (session 2011), seront affectés dans l'une ou l'autre des filières selon leur classement au dit concours.
- Les épreuves écrites des concours de réorientation (session 2011) se dérouleront selon le calendrier publié sur les sites **www.orientation.tn** et **www.mes.tn** ainsi que sur les sites web des Universités et de la Direction Générale des Etudes Technologiques.

Adresse des Universités et de la Direction Générale des Etudes Technologiques :

Université	Adresse	Site « Web »
Université Ezitouna	21, Rue Aboukacem Al jalizi, Place du Leader. Tunis 1008	www.uz.rnu.tn
Université de Tunis	92, Boulevard du 9 Avril 1938, Tunis 1007	www.utunis.rnu.tn
Université de Tunis Manar	B.P 94, Erroumana. Tunis 1068	www.utm.rnu.tn
Université de Carthage	Boulevard de la République B.P 77 Amilcar 1054	www.ucar.rnu.tn
Université de la Manouba	Campus Universitaire de la Manouba. Manouba 2010	www.uma.rnu.tn
Université de Sousse	B.P 526, Sousse 4002	www.uc.rnu.tn
Université de Monastir	Rue Béchir Slim, B.P 56. Monastir 5000	www.um.rnu.tn
Université de Kairouan	Rue Mohamed Ben Sahnoun. Kairouan 3100	www.univ-k.rnu.tn
Université de Sfax	Route de l'Aéroport Km 0.5 Sfax 3029	www.uss.rnu.tn
Université de Jendouba	Rue Jamil Boutheina cité Elfaiz 8100 Jendouba	www.uj.rnu.tn
Université de Gabes	Rue Omar Al Khattab, Cité Erriadh. Gabés 6072	www.univgb.rnu.tn
Université de Gafsa	Route de Kasserine, Cité Ennour. Gafsa 2100	www.ugaf.rnu.tn
Direction Générale des Etudes Technologiques	Rue Elkods, Rades ville 2098	www.mes.tn